



Budget 2023, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2023 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2023.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2023 sont de 5 028 483 \$, une hausse de 9,98 % par rapport à 2022.

REVENUS	2022	2023
Taxes	3 714 619 \$	4 125 512 \$
Paiements tenant lieu de taxes	86 450 \$	112 919 \$
Services rendus	447 825 \$	482 450 \$
Imposition de droits	80 000 \$	69 000 \$
Amendes et pénalités	2 800 \$	1 800 \$
Intérêts	12 500 \$	15 500 \$
Autres revenus	27 500 \$	10 000 \$
Transferts	200 499 \$	211 302 \$
TOTAL	4 572 193 \$	5 028 483 \$

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :

- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.



Ces dépenses projetées se chiffrent à 5 596 809 \$ en 2023, une hausse de 9,4 % comparativement à l’an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des quotes-parts de la MRC de 81 646\$, ou 13,8%, la hausse des coûts énergétiques et du coût des pièces, l’ajout d’une ressource au sein du personnel et la hausse des montants d’entretien afin d’assurer le maintien et l’amélioration des infrastructures existantes.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2022	2023
Administration Générale	880 942 \$	882 442 \$
Sécurité publique	605 733 \$	638 902 \$
Transport	1 229 675 \$	1 385 025 \$
Hygiène du milieu	1 124 951 \$	1 293 022 \$
Santé / Bien-être	17 600 \$	12 600 \$
Aménagement / Urbanisme	111 060 \$	141 889 \$
Loisirs / Culture	969 227 \$	1 085 316 \$
Frais de financement	168 562 \$	157 613 \$
TOTAL	5 107 750 \$	5 596 809 \$

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 568 326 \$ inscrites au budget de fonctionnement constituent l’information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 260 583 \$, l’utilisation d’un montant des réserves de 37 000\$ et le montant total des amortissements en 2023 qui est de 791 909 \$. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2022	2023
Immobilisations	-791 909 \$	-791 909 \$
Financement	271 235 \$	260 583 \$
Affectations	0 \$	0 \$
Utilisation réserve	-14 883 \$	-37 000 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	-535 557 \$	-568 326 \$
Surplus / déficit fonctionnement	0 \$	0 \$



Budget d'investissement

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la Municipalité en 2023 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la réalisation de projets communautaires, à la construction de chemin public, à la réalisation d'études ou de plans et devis, l'avancement du développement domiciliaire, etc.

REVENUS	2022	2023
Taxes	0 \$	3 000 \$
Transfert / Entente / Partage	2 324 796 \$	735 000 \$
Autres revenus	53 891 \$	80 000 \$
TOTAL REVENUS	2 378 687 \$	818 000 \$
DÉPENSES		
Administration Générale	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	8 000 \$
Transport	0 \$	20 000 \$
Hygiène du milieu	1 640 000 \$	3 285 000 \$
Santé / Bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement / Urb.	0 \$	0 \$
Loisirs / Culture	1 394 979 \$	596 000 \$
TOTAL DÉPENSES	3 034 979 \$	3 909 000 \$
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 \$	0 \$
Financement	459 542 \$	2 770 000 \$
Affectations	196 750 \$	321 000 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	656 292 \$	3 091 000 \$
Surplus / déficit immobilisations	0 \$	0 \$

Les revenus d'investissement sont constitués de diverses subventions, telles que les subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet de jeux d'eau, du Fonds de développement des territoires pour le réaménagement du parc Dion, de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les travaux liés à l'eau potable et le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'équipement de levage.



Les immobilisations projetées en 2023 sont réparties dans plusieurs secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Sécurité publique	
8 000 \$	Achat caméra thermique
Dépenses Transport	
20 000 \$	Équipement de lavage au garage déneigement
Dépenses Hygiène du milieu	
2 600 000 \$	Construction rue Lemieux
200 000 \$	Plans et devis – Usine d'assainissement
35 000 \$	Étude électrique réservoir eau potable
250 000\$	Conception remplacement conduites avenue Royale
150 000\$	Poursuite de la recherche en eau
50 000\$	Planification du prolongement du Développement 279
Dépenses Loisirs et culture	
500 000 \$	Jeux d'eau
15 000 \$	Réfection salle Claude-Marquis
80 000 \$	Réaménagement Parc Dion – Phase 2
1 000 \$	Étagère – Bibliothèque

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 5 000\$ de la réserve Incendie pour l'achat d'une caméra thermique, 15 000\$ de la réserve Projets communautaires pour la réfection de la salle Claude-Marquis, un montant de 50 000\$ de la réserve Développement 279 pour les études en vue de la poursuite du développement de ce secteur, 250 000\$ du surplus non affecté pour la conception du remplacement des conduites de l'avenue Royale, 1 000\$ de la réserve bibliothèque pour le remplacement d'une étagère. Le reste des sommes, soit 2 770 000\$, proviennent de règlements d'emprunts, soit celui pour les travaux de la rue Lemieux et pour l'installation de jeux d'eau.



Programme triennal d'immobilisation 2023 - 2025

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2023, c'est 3 100 000 \$ que la Municipalité prévoit immobiliser, 1 800 000 \$ en 2024 et 11 800 000\$ en 2025.

PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE DE RÉALISATION
				ANNÉE
JEUX D'EAU	500 000 \$	330 000 \$	170 000 \$	2023
USINE ASSAINISSEMENT	8 000 000 \$	6 400 000 \$	1 600 000 \$	2025
PUITS EAU POTABLE	1 500 000 \$	600 000 \$	900 000 \$	2024
GÉNÉRATRICE RÉSERVOIR	300 000 \$		300 000 \$	2024
DÉPÔT A SEL	300 000 \$		300 000 \$	2025
REPLACEMENT CONDUITES ROYALE	3 500 000 \$		3 500 000 \$	2025
RUE ÉCOLE PRIMAIRE	2 600 000 \$		2 600 000 \$	2023
	16 700 000 \$	7 330 000 \$	9 370 000 \$	



Taxes et tarifs

Pour l'année 2023, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 11,14%. Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2023 comparé à ceux de 2022 :

DESCRIPTION	BUDGET 2022	BUDGET 2023	TAUX 2023	TAUX 2022	ÉCART %
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIERE					
Ensemble de la municipalité					
Taxes foncières générales	2 487 458	2 778 462	0,8662	0,7826	
Service de la dette	288 327	262 815	0,0819	0,0907	
Taxes immobilisations	0	3 000	0,0009	0,0000	
	2 775 785	3 044 277	,9491	,8734	0,0757
Secteur					8,67%
Taxes de secteur eau dette	82 457	83 454	0,052770	0,0529	
Taxes de secteur assainissement	0	0		0,0000	
Taxes de secteur hors réseau	4 340	4 392	0,003616	0,0036	
Remb. de taxes en \$					
Total	86 797	87 846	,0564	,0565	-0,0001
					-0,15%
SUR UNE AUTRE BASE					
Tarifcation - services municipaux					
Eau	267 388	292 162	220,00	168,50	
Égouts	230 313	299 803	360,00	276,47	
Matières résiduelles	303 523	348 939	230,00	200,00	
Traitement fosses septiques	50 813	55 485	145,00	129,30	
Service de la dette 00-114 Village	0	0	0,00	0,00	
Service de la dette 00-114 Secteur	0	0	0,00	0,00	
Total	852 037	996 389	955	774	180,7300
					23,34%
TOTAL TAXES	3 714 619	4 128 512			413 893
					11,14%



Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur village avec des évaluations foncières de différentes valeurs. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse, soit une résidence unifamiliale et un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2022 – 2023

VILLAGE SCÉNARIO 1	2022	2023
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	289 400	289 400
Taxe foncière Générale (1)	2 264,84	2 506,78
Foncière aqueduc (5)	153,06	152,72
Foncière Service dette	262,49	237,02
Taxe générale immobilisation	0,00	2,60
Matières résiduelles	200,00	230,00
Eau résidence	168,50	220,00
Égout	276,47	360,00
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	100,00	100,00
Eau compteur	81,69	86,59
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	3 407,05	3 795,71
% écart \$ taxe	11,41%	



VILLAGE SCÉNARIO 2	2022	2023
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	187 600	187 600
Taxe foncière Générale (1)	1 468,16	1 624,99
Foncière aqueduc (5)	99,22	99,00
Foncière Service dette	170,15	153,64
Taxe générale immobilisation	0,00	1,69
Matières résiduelles	200,00	230,00
Eau résidence	168,50	220,00
Égout	276,47	360,00
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	150,00	150,00
Eau compteur	122,54	129,89
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	2 505,04	2 819,21
% écart \$ taxe	12,54%	



MAISON PAROISSE	2022	2023
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme		
Évaluation municipale R	275 000	275 000
Taxe foncière Générale (1)	2 152,15	2 382,05
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	249,43	225,23
Taxe générale immobilisation	0,00	2,48
Matières résiduelles	200,00	230,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	9,87	9,94
Eau usée	129,30	145,00
TOTAL	2 740,75	2 994,69
% écart \$ taxe	9,27%	



FERME PAROISSE	2022	2023
Ecart % évaluation	0,00%	
Évaluation ferme	767 500	767 500
Évaluation municipale R	313 500	313 500
Taxe foncière Générale (1)	8 459,91	9 363,62
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	980,47	885,34
Taxe générale immobilisation	0,00	9,73
Matières résiduelles	1 600,00	1 840,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	11,25	11,34
Eau usée	129,30	145,00
TOTAL	11 180,93	12 255,03
% écart \$ taxe	9,61%	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2023.

Jean-Francois Comeau

Directeur général